

SARL AB STORES

120 Avenue de Vendôme
41000 BLOIS

SIRET : 50037608200011

ETATS GREFFE

au 31 décembre 2025

A signer et certifier conforme :

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2025	Net Au 31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 040	2 040		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels	7 462	6 582	880	1 426
Autres immobilisations corporelles	46 852	43 338	3 514	9 261
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	18 374		18 374	19 073
TOTAL (I)	74 728	51 960	22 768	29 761
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	47 089	13 698	33 391	37 333
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	17 289		17 289	8 377
Autres	5 141		5 141	3 839
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres	412 526		412 526	428 157
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	87 871		87 871	49 733
Charges constatées d'avance				687
TOTAL (II)	569 915	13 698	556 217	528 126
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	644 644	65 658	578 986	557 887

Bilan Passif

	Net Au 31/12/2025	Net Au 31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé :	250 000	250 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	25 000	25 000
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	112 379	90 422
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	44 109	46 957
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	431 488	412 379
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	10 800	22 950
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	10 800	22 950
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	20 866	10 060
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	24 966	24 737
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 719	34 537
Dettes fiscales et sociales	58 146	53 224
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	136 697	122 558
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	578 986	557 887
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 578 986 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 44 109 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 040		
TOTAL	2 040		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.	7 462		
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	11 367		
Mat. de transport	31 657		
Mat. de bureau et info., mobilier	3 828		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	54 315		
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	19 073		
TOTAL	19 073		
TOTAL GENERAL	75 428		

Cadre B	Diminutions	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
	Virement	Cession	
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			2 040
TOTAL			2 040
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			7 462
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			11 367
Mat. de transport			31 657
Mat. de bureau et info., mobilier			3 828
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			54 315
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	700		18 374
TOTAL	700		18 374
TOTAL GENERAL	700		74 728

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice

Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 040			2 040
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 040			2 040
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	6 036	546		6 582
Installations générales, agencements et aménagements divers	10 536	763		11 299
Matériel de transport	24 315	4 389		28 704
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 740	595		3 336
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 627	6 293		49 920
TOTAL GÉNÉRAL	45 667	6 293		51 960

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Immobilisations amortissables	Dotations				Reprises		Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencs et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges	22 950	22 950	35 100		10 800
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					
	22 950	22 950	35 100		10 800
Nature des dépréciations					
	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours	12 945	13 698	12 945		13 698
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III					
	12 945	13 698	12 945		13 698
TOTAL GENERAL (I+II+III)					
	35 895	36 648	48 045		24 498
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		13 698	25 095		
Dont dotations et reprises : - financières					
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	18 374		18 374
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	17 289	17 289	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	952	952	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 189	4 189	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)			
Charges constatées d'avance			
	TOTAL	22 430	18 374

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)			
Autres emprunts obligataires (1)			
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)			
- à 1 an max. à l'origine			
- à plus d'1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)			
Fournisseurs et comptes rattachés	32 719	32 719	
Personnel et comptes rattachés	38 829	38 829	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 449	18 449	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	10	10	
Obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	859	859	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés (2)	20 866	20 866	
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)			
Dettes représentatives de titres empruntés			
Produits constatés d'avance			
	TOTAL	111 731	111 731

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés
personnes physiques

Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	473	1 720
Dettes fiscales et sociales	41 629	43 916
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	42 102	45 636

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		

A.B. STORES

Société à responsabilité limitée
au capital de 250 000 euros
Siège social : 120 Avenue de Vendôme
41000 BLOIS

SIREN 500 376 082 RCS BLOIS

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2026

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 44 109,19 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 44 109,19 euros

A titre de dividendes aux associés 25 000,00 euros
Soit 1,00 euro par part

Le solde 19 109,19 euros

Affecter en totalité au compte « **autres réserves** ».

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 25 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

25 000,00 euros, soit 1,00 euro par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 25 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 :

25 000,00 euros, soit 1,00 euro par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 25 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2024 :

25 000,00 euros, soit 1,00 euro par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 25 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérance

Madame Angéline BELLANGER

Cogérante associée

Monsieur Fabrice NOEL

Cogérant associé